

DATE DE CONVOCATION : 17 février 2023
DATE D’AFFICHAGE : 17 février 2023
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 18
NOMBRE DE VOTANTS : 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 FEVRIER 2023 à 19h30

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Bernard VANPOPERINGHE

PRÉSENTS : M. AVART, Mme ROUSSELLE, M. DUCROCQ, Mme BINET, M. DAMBRICOURT, Mme CABRE, Mme BECQUET, M. VANPOPERINGHE, M. COURTIN, Mme SOLTYSIAK, Mme DELHAYE, M. ODIEVRE, M. BUCKMAN, Mme CADET, M. PENEZ, M. BLIN, M. MARIE.

ABSENTS : Mme SCOTTE (procuration à M. AVART), M. REVILLON, Mme WUYTS (procuration à Mme BINET), M CHARLEMAGNE, Mme MARQUAND (procuration à M. BLIN).

2023/008 AIDE FINANCIERE AUX SINISTRÉS DU TREMBLEMENT DE TERRE (TURQUIE-SYRIE)

Le tremblement de terre du 6 février dernier qui a frappé de part et d’autre de la frontière entre la Turquie et la Syrie a fait plus de 40 000 morts.

Devant l’ampleur de la catastrophe, Monsieur le Maire propose de faire un don au nom de la commune de 1 000€ ou plus pour venir en aide aux sinistrés.

Face au contexte gouvernemental de la Syrie, il est conseillé se rapprocher d’une ONG ou des Nations-Unies pour s’assurer que le don soit utilisé aux fins prévues.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d’accepter que la commune procède au don évoqué et d’arrêter le montant à 1000€.

Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote,

- Accepte, à l’unanimité, que la Commune verse la somme de 1000 € aux sinistrés du tremblement de terre (TURQUIE-SYRIE)

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Secrétaire de séance,



Bernard VANPOPERINGHE.



POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



Daniel DESCHODT.